CONSEIL DOCUMENTAIRE

Procès-verbal de la séance du 26 juin 2017

Le Conseil documentaire s'est réuni le 26 juin 2017, salle du rez-de-jardin de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres, sous la présidence de Mme Christelle SEREE CHAUSSINAND, représentant M. Alain BONNIN, Président de l'université.

Présents ou représentés à titre délibératif

Vice-présidente : Mme SEREE CHAUSSINAND

Enseignants-chercheurs: M. CAMUS, M. HULIN

Etudiants : Mme VAISSIE BISCAYE

Personnels du SCD : Mme ALLEGRET, Mme MARCEL, Mme MENNEGAUX, Mme PETITFOUR, Mme ROUZET

Personnalités extérieures : Mme DUMAS

Personnels des bibliothèques associées : Mme DROUX-CANAC, Mme RAFFESTIN

Total: 12 /20

Présents à titre consultatif

Enseignants-chercheurs: Mme MERY, Mme SEGUY

Représentants du SCD : Mme DESSEIGNE, Mme ARKAB, Mme ASHTA, Mme DANION, M. GOUNOT, M. HUSSON, Mme LOIRET, M. SCHMITT, Mme THIBERT, Mme VERNATON

> Directeur du SCD UFC : M. GIRARDOT

Excusés: M. STEIN, M. MARGUIER, Mme ROLIN, M. ANDOLFATTO, Mme BUCHAUDON.

Absents: Mme BOGUET, M. BONNEAU, Mme BUY, M. CHAMBRON, M. CHENEVEZ, Mme DEMONCEAUX, M. GOUGEON, M. HELLEU, M. JOBARD, Mme MAUREL, M. PAUTHIER, M. PONCE BARRA, M. TIZIO, M. WEEBER.

Mme SEREE CHAUSSINAND ouvre la séance à 14 heures.

Elle énonce les membres absents excusés.

Mme SEREE CHAUSSINAND souhaite ensuite la bienvenue à M. HULIN, nouveau membre du Conseil Documentaire désigné par le Conseil d'Administration de l'université du 13 décembre 2016. Maître de conférence à l'IUT Dijon-Auxerre en DUT métiers du multimédia et de l'internet, M. HULIN remplace M. PIROLLI, qui a quitté l'université de Bourgogne.

Mme SEREE CHAUSSINAND et Mme DESSEIGNE évoquent la disparition de M. TABARD, décédé subitement à l'âge de 57 ans. Ancien vice-président délégué au numérique, il avait été très impliqué dans l'accompagnement du dossier Learning Centre.

Les points mis à l'ordre du jour sont présentés aux membres du Conseil.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2016

En l'absence de remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II. RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Mme DESSEIGNE souligne que la présentation du rapport d'activité se fait désormais sous un nouveau format, plus complet.

De nouvelles rubriques ont fait leur apparition, comme celles concernant la communication ou la formation continue.

Le rapport d'activité 2016 est présenté par M. HUSSON.

Celui-ci rappelle que les données concernent uniquement les bibliothèques intégrées au Pôle documentation. Elles sont au nombre de treize, dont sept sont implantées sur Dijon et six sur les sites distants.

Quelques points sont commentés :

Personnels

Le rapport indique la répartition en **E**quivalents **T**emps **P**leins (ETP) des personnels du Pôle documentation par statuts et par catégorie. Il y a peu d'évolution par rapport à 2015.

Activités et services

Les horaires d'ouverture ont peu changé en 2016, sauf pour la bibliothèque Médecine-Pharmacie qui a dû adapter ses horaires afin de respecter le plan Vigipirate (fermeture à 19 heures au lieu de 20 heures initialement).

Des écarts sont à observer dans l'amplitude des horaires d'ouverture des différentes bibliothèques. Mme DESSEIGNE rappelle que le dossier proposé en 2016 par l'Université dans le cadre du Plan Bibliothèques ouvertes + prévoyait des horaires élargis. Dans un contexte budgétaire difficile, l'Université a choisi de ne pas donner suite au projet.

Les bibliothèques ont enregistré 952 327 entrées en 2016, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2015.

Les lecteurs

Seuls les lecteurs dits « actifs », c'est-à-dire ayant réalisé au moins un prêt sur l'année, sont comptabilisés.

On remarque que le nombre de prêts à domicile a tendance à baisser. L'essentiel des prêts se concentre sur la bibliothèque Droit-Lettres et la BU ESPE (67% du total des prêts).

Les consultations sur place, estimées par rapport à des semaines test, diminuent également.

Répartition des dépenses

La part des acquisitions documentaires représente 76 % des dépenses du Pôle documentation. La masse salariale est restée stable en 2016 et la part d'investissement est quant à elle très faible. La documentation numérique représente une part importante des dépenses alors que les achats de monographies sont en baisse (0.36 livre acheté par étudiant).

Deux désabonnements début 2016 ont permis de limiter la progression de la dépense en documentation numérique.

La répartition des dépenses documentaires s'opère pour 29% vers la Pédagogie et 71% vers la Recherche. Nous sommes encore loin du ratio attendu de 40/60.

> Services à la recherche

Le Pôle recherche a chargé le Pôle documentation d'assurer l'administration de HAL-uB et de ARTUR-BFC (référencement des thèses). Ainsi, en 2016, 910 thèses numériques sont accessibles.

Formation à la recherche documentaire

On assiste à un léger tassement du nombre d'heures de formation assurées en 2016, après un pic en 2015. Le taux de formation (rapport entre le nombre d'étudiants formés et le nombre d'étudiants inscrits à l'université) ne progresse quasiment plus (+ 0.1%), il semble qu'il soit arrivé à son maximum.

M. GIRARDOT précise qu'en Franche-Comté, où l'offre de formation est plus différenciée qu'en Bourgogne, le pourcentage d'étudiants formés s'élève à 27%.

Mme DESSEIGNE précise que le tutorat de rentrée peut influer sur les chiffres relatifs à la formation des étudiants.

Mme SEREE CHAUSSINAND indique à ce propos que le tutorat de rentrée sera maintenu en 2017/2018 malgré la mise en œuvre du Plan de Retour à l'Equilibre.

Activités culturelles

Elles sont en hausse, avec 59 événements organisés en 2016.

Mme DESSEIGNE souligne que la bibliothèque Droit-Lettres est restée ouverte tout l'été et que l'animation culturelle fait partie des missions confiées aux bibliothèques par le Ministère.

Mme SEREE CHAUSSINAND demande si les horaires et les périodes d'ouverture des bibliothèques seront reconduits en 2017.

Mme DESSEIGNE répond qu'à priori, ils le seront mais que la hausse de l'indice de rémunération des moniteurs à partir de la rentrée 2017 pourrait impacter la capacité d'emploi étudiant.

Ressources documentaires

On observe une baisse importante des acquisitions documentaires.

M. GIRARDOT témoigne d'un constat similaire à l'Université de Franche-Comté. Les dépenses sont réparties selon une proportion de 50% pour la documentation numérique, 25% pour les monographies et 25% pour les abonnements aux revues papier, selon un ratio de 35% pour la pédagogie et 65% pour la recherche.

L'université est soumise à des contraintes budgétaires sans doute moins fortes mais depuis plus longtemps.

Mme ARKAB s'interroge sur la capacité de maintenir des achats de livres à hauteur de 25% à l'UFC alors que la demande en ressources numériques est de plus en plus forte.

M. GIRARDOT précise qu'il y a en effet des demandes pour de la documentation numérique, notamment de la part de laboratoires, mais que les acquisitions de monographies restent importantes, notamment pour les niveaux Licence.

III. ACTUALITES DU PROJET LEARNING CENTRE ET POINT D'ETAPE BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE D'AUXERRE

Projet Learning Centre

L'architecte a été retenu par le jury le 1^{er} décembre 2016. Il s'agit du cabinet de Mme Françoise SOGNO, qui a déjà travaillé sur des projets de Learning Centres.

Mme DESSEIGNE projette quelques images de ses réalisations (Bibliothèque municipale du Havre, Espace Recherche Paris-Dauphine) puis présente le projet de l'architecte : enveloppe venant donner une continuité au bâtiment avec un bandeau en aluminium laqué, bow windows, petite cafétéria ouverte sur terrasse...

Un travail sera également réalisé sur les espaces pédagogiques.

L'Université envisage de présenter un dossier FEDER afin d'obtenir des subventions supplémentaires mais la labellisation « bâtiment à basse consommation » nécessite l'emploi de matériaux spécifiques. Cela semble difficilement réalisable dans le cadre de la rénovation d'une seule façade.

Calendrier:

- De mars à juin 2017 : notification du marché
- Juillet 2017 : avant-projet sommaire
- Juin 2018 : déplacement d'une partie des collections de la BU Sciences (environ 6 000 livres) vers la salle de communication de la BU Droit-Lettres
- A partir d'octobre 2019 : installation des équipements du Learning Centre
- Ouverture prévue en janvier 2020

A 15 heures, M. CAMUS quitte la séance.

En termes de Ressources Humaines, le projet implique la mutualisation des deux équipes.

Deux problématiques ont été dégagées : l'offre de services du Learning centre et la préparation au changement.

Mme LOIRET, responsable de la BU Sciences, explique que les deux équipes ont suivi un stage d'accompagnement au changement.

Le travail avec les personnels sera calé sur le calendrier bâtimentaire, avec tout d'abord une réflexion sur les postes de travail et l'organisation des espaces professionnels, puis sur l'offre de services. Des visites de Learning Centres sont prévues (ESSEC, PARIS Assas et Paris 8, Lilliad...)

Mme ARKAB, responsable de la BU médecine-Pharmacie, précise que des groupes de travail mixtes ont été mis en place avec plusieurs axes de réflexion : mise en œuvre d'une culture commune, analyse des besoins par le biais d'enquêtes, veille, articulation de la future équipe sur deux bâtiments.

Mme SEREE CHAUSSINAND s'interroge sur la mise en place d'une formation des personnels aux nouveaux services.

Mme DESSEIGNE indique qu'un plan de formation, à définir de manière plus précise, est prévu. Une formation à l'accueil du public sera dispensée à l'automne prochain. Un travail sur les fiches de poste est par ailleurs envisagé.

Mme LOIRET insiste sur la nécessité de maintenir ce travail de réflexion et d'échanges pendant toute la durée du chantier afin de ne pas perdre la dynamique de groupe.

Par ailleurs, un travail fin doit être mené sur la volumétrie des collections. D'importantes opérations de désherbage ont déjà eu lieu.

M. HULIN demande comment va s'opérer l'organisation des espaces.

Mme DESSEIGNE répond qu'il sera nécessaire d'échanger avec les enseignants chercheurs dans la définition des espaces de formation et le pédagolab. Le Pôle documentation travaillera également avec le CIPE, le PFVU et le service d'aide numérique de l'Université.

M. HULIN indique qu'un projet de Learning Lab est en cours à l'IUT de Dijon.

Mme DESSEIGNE souligne que les objectifs sont similaires. Si ce projet aboutit, les échanges entre les collègues du Pôle documentation et de l'IUT pourraient se révéler très intéressants.

Point d'étape bibliothèque universitaire d'Auxerre

M. GOUNOT, responsable de la BIUT Dijon-Auxerre, rappelle que le projet date de 2004 et présente un état des lieux du chantier.

La bibliothèque sera intégrée dans un 4^{ème} bâtiment dans lequel seront concentrés tous les services communs ainsi que des logements pour les enseignants invités et des équipements sportifs.

L'actuelle bibliothèque s'étend sur un espace de 70 m², sans fenêtre, où travaillent deux personnes à temps plein. Elle met à disposition environ 5 000 livres, 400 DVD et possède une capacité d'accueil d'environ 30 places assises. Arrivée à saturation, elle n'offre plus aucune capacité de stockage.

La nouvelle bibliothèque sera en mesure de proposer 10 000 ouvrages en accès libre et 5 000 en magasin, sur une surface totale de 630 m² répartis sur deux niveaux. Elle pourra accueillir environ 150 étudiants. L'équipement est programmé à hauteur de 155 000 euros.

Mme SEREE CHAUSSINAND demande si un lieu de restauration est prévu.

M. GOUNOT indique qu'une cafétéria sera implantée au rez-de-chaussée.

IV. INFORMATIONS DIALOGUE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2017

Retour sur la rencontre avec les instances dans le cadre du DOM annuel.

Ressources Humaines

Le poste vacant d'adjoint administratif suite à un départ en retraite sera pourvu soit par mouvement interne, soit par un agent non titulaire.

Le poste vacant de BIBAS à la BU ESPE de Macon, qui devait être pourvu au mouvement interne, sera finalement offert à un(e) lauréat(e) concours.

Le poste vacant de conservateur à la BU du Creusot, requalifié en bibliothécaire, permettra d'accueillir Mme Pauline LAURENT (mouvement externe BNF).

Le poste de conservateur vacant depuis 2016 et pourvu actuellement par un agent contractuel sera gelé pour 2017 et 2018, sans aucune autorisation de recrutement, y compris non titulaire.

Financier

Une notification de la dotation 2018 sera adressée aux services et composantes en juillet, puis à l'automne.

Pour mémoire, la dotation 2017 s'élevait à 1 311 500 euros, ramenés à 1 275 500 euros en mars 2017. En effet, lors de l'élaboration du budget, le montant de la dotation Patrimoine n'avait pas été déduit de la dotation de fonctionnement général notifiée en octobre.

Pour l'année 2018, le Pôle documentation a fait le choix de demander la reconduction de la dotation 2017, légèrement majorée afin d'absorber l'augmentation annuelle du coût de la documentation numérique.

Mme SEREE CHAUSSINAND précise que le prochain séminaire aura lieu le 12 juillet 2017.

Mme DESSEIGNE évoque également la situation dans le réseau des BU de l'ESPE.

Il est envisagé que le départ en retraite à Auxerre soit compensé par le recrutement d'un contrat aidé. A la bibliothèque de l'ESPE Macon, il a été demandé à ce qu'un agent contractuel soit recruté à mitemps.

Mme DESSEIGNE souligne la nécessité d'assurer l'ouverture de la bibliothèque par au moins deux personnes. La problématique de fonctionnement des sites extérieurs ne doit pas mettre en péril la garantie de service à l'usager.

Mme SEREE CHAUSSINAND indique qu'elle fera part de ce problème à la vice-présidente déléguée aux ressources humaines.

V. AIDE AUX LABORATOIRES POUR LA GESTION DE LEURS PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Mme Ashta présente un point d'étape concernant le travail de référencement réalisé sur HAL-uB, portail destiné au dépôt et à la consultation des publications scientifiques de l'université.

Le Pôle Documentation est intervenu pour les laboratoires qui n'avaient pas fait le choix de référencer leurs publications par eux-mêmes. Elle rappelle qu'il s'agit de référencer la notice uniquement et non de déposer le texte intégral.

Le référencement est effectué par une équipe de six contributeurs du Pôle Documentation qui ont reçu une formation spécifique.

Le repérage des publications s'effectue grâce à une veille, qui a permis d'identifier un tiers de publications supplémentaires par rapport aux publications référencées sur le Web of science.

Le mode de fonctionnement mis en place permet d'assurer un référencement régulier, sur la durée.

M. HULIN cite l'exemple du laboratoire CIMEOS, qui référence lui-même ses publications.

Mme ASHTA confirme que plusieurs laboratoires n'ont pas donné suite à la première demande de rendez-vous. Des relances pourront être opérées auprès d'eux afin de rencontrer leurs équipes.

Par ailleurs, Mme ASHTA expose la problématique des publications avec des co-auteurs, qui peuvent conduire à un référencement multiple si le travail de vérification n'est pas effectué.

Le contexte étant variable d'un laboratoire à l'autre, le Pôle documentation s'adapte au fonctionnement de chacun.

Des analyses bibliométriques sur le contrat 2012/2016 ont été réalisées à la demande des laboratoires PAM (Procédés Alimentaires et Microbiologiques) et LNC (Lipides, Nutrition, Cancer). Cela nécessite l'intégration de nouveaux champs de compétences pour les personnels du Pôle documentation.

Mme SEREE CHAUSSINAND s'interroge sur le travail de veille concernant des publications issues de laboratoires qui ont fait le choix de référencer eux-mêmes leurs publications.

Mme ASHTA répond que dans son travail de veille, il lui arrive de repérer des publications de ces laboratoires. Cependant, ces références ne sont pas conservées.

Mme SEREE CHAUSSINAND demande si les portails HAL, donc HAL-uB, pourraient devenir payants.

Mme ASHTA indique que le CCSD, qui maintient la plate-forme HAL, a en effet évoqué la possibilité de rendre les portails payants. Pour le moment, nous ne savons pas si cette mesure est réellement envisagée, à quel calendrier et à quel coût.

Mme DESSEIGNE profite de la fin de séance pour souhaiter, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Documentaire, une excellente retraite à M. GIRARDOT, directeur du SCD de Franche-Comté. M. GIRARDOT fait part du plaisir qu'il a eu à collaborer avec le SCD de Bourgogne et indique que c'est Mme Jeanne-Marie JANDEAUX qui lui succèdera à la direction du SCD de l'université de Franche-Comté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h05.